

L'HYMNE EUROPEEN

Origines :

La construction européenne a débuté dès les années 1950 autour de six pays fondateurs : La France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, la Belgique et les Pays Bas. D'abord purement économique, elle va s'élargir à d'autres pays et constituer un parlement en 1979. Entre-temps, une identité européenne a vu le jour dans les consciences, autant pour bâtir une union qui évitera des guerres futures que pour faire face à la menace soviétique immédiate (les chars russes répriment la protestation en la Hongrie en 1956 et débarquent à Prague en 1968).

L'idée d'un hymne européen va naître en 1972 (Conseil Européen) et l'officialisation sera effectuée en 1985.

L'hymne :

Plutôt que faire composer un hymne, à une époque où le style musical savant est très dissonant et coupé des goûts du grand public, le Conseil Européen va choisir un extrait de la 9ème Symphonie de Ludwig van Beethoven incluant *An die Freude* (Ode à la Joie), poème de Friedrich Schiller.

Le poème :

L'Ode à la Joie, de F. Schiller ne fait pas partie officiellement de l'hymne européen. En tant qu'union multi-linguistique, l'UE a préféré ne pas inclure de texte. La musique en est si connue, et son caractère si universel, qu'elle doit suffire à évoquer à elle seule la joie née de la paix, de l'union et de la fraternité. Cependant, il en existe des traductions multiples (plus ou moins fidèles ou réussies) en diverses langues pour les faire chanter aux personnes non germanistes. (Rappelons que l'allemand est la langue maternelle parlée par le plus grand nombre d'habitants de l'Union Européenne [Allemagne + Autriche])

La musique :

Le choix initial est celui de l'introduction instrumentale de l'œuvre mais aujourd'hui, il s'agit d'un arrangement composé par un grand chef d'orchestre du XXe siècle : Herbert von Karajan (1908 1989). La mélodie et l'accompagnement de l'original sont respectés mais Karajan n'a gardé que ce qui pouvait en faire un hymne INSTRUMENTAL d'une ou deux minutes... car l'original dure environ 25 minutes !



L. v. Beethoven (1770 1827) F. Schiller (1759 1805)

Ci-contre une des pages de la partition. Les chœurs chantent « Deine Zauber binden wieder, was die Mode strengt geteilt, Alle Menschen... ». De haut en bas, les portées indiquent ce que jouent les instruments suivants : De 1 à 5 : Les bois, 6 à 9, les cuivres, 10-11 violons, 12 altos, 13 à 16 les quatre solistes, 17 à 20 le chœur, 21 violoncelles et 22 contrebasses.



200

Deine Zauber binden wieder, was die Mode strengt geteilt, Alle Menschen... *Wieder Freude, wo dasauff der Vier - ge - walt.*

Bei - de - Zauber bin - deswieder, was - die Mo - de streng - ge - teilt - al - le Menschen

Bei - an Zauber bin - deswieder, was - die Mo - de streng - ge - teilt - al - le Menschen

Bei - an Zauber bin - deswieder, was - die Mo - de streng - ge - teilt - al - le Menschen

IL.D.